



# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

## Comité Syndical du 29 mars 2017

Syndicat Mixte des Transports en Commun de  
l'agglomération toulousaine

---

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – [michele.guallar@tisseo.fr](mailto:michele.guallar@tisseo.fr)

Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)



# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

## Sommaire

- **Projet Mobilités 2020/2025/2030 : bilan de la consultation des Personnes Publiques Associées**
- **3<sup>ème</sup> ligne de métro : poursuite du projet suite aux conclusions du débat public et création d'un Conseil Scientifique**
- **Tisséó SMTC s'engage pour dynamiser la pratique du covoiturage**
- **Un programme d'investissements ambitieux pour l'année 2017**

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



## Le Projet Mobilités 2020/2025/2030 : bilan de la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)

Comme annoncé lors d'une précédente réunion du Comité Syndical de Tisséo SMTC, le Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU fait en ce moment l'objet de débats en deux phases : auprès des Personnes Publiques Associées et auprès du grand public. La première phase qui a débuté le 28 novembre 2016 vient de s'achever en mars 2017. La seconde phase pourrait se dérouler à compter de septembre 2017 par la consultation du grand public à travers l'enquête publique.

### Un large panel de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)

Tisséo SMTC a consulté 271 Personnes Publiques Associées qui ont été invitées à participer et à contribuer à l'élaboration du projet lors de commissions thématiques et territoriales : l'Etat, la Région, le Département et les 115 communes ainsi que l'autorité environnementale pour le rapport d'évaluation environnementale, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, les associations agréées de protection de l'environnement, les associations d'usagers et de représentants des personnes à mobilité réduite, enfin et à l'initiative de Tisséo SMTC, les intercommunalités, les chambres consulaires, les structures patronales et syndicales, les Codev, les organismes techniques travaillant dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement.

### Des avis de niveau stratégique ou à fort enjeu

Sur la base des 271 PPA consultées, la majorité des avis formulés ont été favorables, avec ou sans réserves et avec ou sans recommandations.

Une première analyse des avis montre que ceux-ci se situent à des niveaux stratégiques ou à fort enjeu. Ils portent notamment sur la capacité de financements des collectivités, l'intérêt pour le projet de 3<sup>ème</sup> ligne du métro, l'imbrication plus forte de l'usage du réseau régional ferroviaire TER, la structuration des schémas directeurs routiers des gestionnaires de voiries, l'équilibre des territoires, un mécanisme efficace de cohérence urbanisme mobilité pour les communes qui accueillent des populations nouvelles, etc...

Par ailleurs, parmi les principales observations formulées, on note des confirmations d'engagements financiers de la part des grandes collectivités :

- la Région Occitanie confirme son engagement financier à hauteur de 150 millions d'euros sur la période 2015/2030, conditionné à la mise en œuvre de nouvelles connexions entre le réseau Tisséo et le réseau ferroviaire TER
- le Département de la Haute-Garonne rappelle sa proposition de mobiliser 201 millions d'euros conditionnés à la mise en œuvre de projets structurants et efficaces pour chacun des territoires dont le SMTC est l'émanation



# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

## Des orientations définies dans la perspective d'enrichir le Projet Mobilités 2020/2025/2030.

Un travail approfondi d'analyse des avis va être mené, des sollicitations auprès des institutions et des gestionnaires de voiries, tels que l'Etat, le Département de la Haute Garonne et Toulouse Métropole vont permettre de préciser les points d'amélioration suggérés.

De même, la définition du Projet Mobilités et la déclinaison de son plan d'action va se poursuivre dans une approche plus territorialisée.

## Le Projet Mobilités 2020/2025/2030 en quelques chiffres...

- 115 communes concernées
- Plus d'un million d'habitants
- 4,5 millions de déplacements à l'horizon 2025
- Une augmentation de 500 000 déplacements par jour à l'horizon 2025
- Un total d'investissement – tous acteurs confondus- de plus de 4 milliards d'euros
- Un engagement de Tisséo SMTC à hauteur de 3,8 milliards d'euros d'ici à 2030

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



## 3<sup>ème</sup> ligne de métro : poursuite du projet suite aux conclusions du débat public et création d'un Conseil Scientifique

### Décision du maître d'ouvrage Tisséo SMTC à l'issue du débat public sur le projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro et conditions de poursuite du projet

Le débat public, organisé par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) présidée par Jacques Archimbaud s'est tenue du 12 septembre au 17 décembre 2016. Il s'agissait du premier débat public pour un projet de transport urbain en dehors de l'Île-de-France, du fait de son caractère national au regard de ses enjeux.

Le compte-rendu du Débat Public établi par le président de la Commission Particulière du Débat Public et le bilan établi par le Président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ont été rendus publics le 16 février dernier.

Selon ces documents de référence, le Débat Public a été caractérisé par une large participation du public, avec notamment :

- plus de 21 000 visiteurs uniques sur le site internet,
- plus de 3000 participants aux 80 réunions publiques,
- 837 avis et commentaires sur le site internet,
- près de 5 000 questionnaires renseignés.

Au cours du débat, la CNDP a décidé la réalisation d'une étude complémentaire à dire d'expert sur le projet, qui a conclu quant à la crédibilité de l'estimation de fréquentation de 200 000 voyages par jour.

Par ailleurs, le Débat a permis de partager un constat commun avec le grand public sur les enjeux de mobilités, conformes à ceux du Projet Mobilités 2020-2025-2030.

**Les conclusions du Débat Public confortent la 3<sup>ème</sup> ligne de métro.** Il est en effet considéré majoritairement par le public comme la solution prioritaire à réaliser en termes de transports en commun, au regard des caractéristiques suivantes :

- Le métro est jugé par la majorité du public comme efficace sur les déplacements domicile-travail.
- Aucune des stations prévues par le tracé n'a été massivement contestée.
- La 3<sup>ème</sup> ligne est perçue majoritairement comme pouvant avoir un impact positif.
- Les 5 interconnexions de la nouvelle ligne avec le réseau TER ont été perçues par beaucoup de contributeurs comme un atout pour l'intermodalité.



# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

La 3<sup>ème</sup> ligne est considérée également par les milieux économiques comme un atout en raison du gain de temps attendu pour les salariés et clients des entreprises et de l'impact positif sur l'emploi.

Le Président de la CPDP a émis enfin 4 recommandations :

1. Partager le portage politique du projet, le rendre plus lisible,
2. Bien articuler les concertations à venir,
3. Prolonger la dynamique de participation,
4. Libérer des données importantes et étudier les alternatives à travers la mise en place d'un conseil scientifique.

Il est proposé, au vu des conclusions, de délibérer en faveur de la poursuite du projet dans ses caractéristiques essentielles présentées au cours du Débat Public en tenant compte des enseignements de ce dernier dans les dispositions suivantes :

- la mise en place d'un Conseil Scientifique
- la poursuite de l'information et de la participation du public en mettant en place notamment des dispositifs spécifiques.
- La demande de la nomination d'un garant par la CNDP, qui serait chargé de veiller à la mise en œuvre des modalités d'information et de participation du public jusqu'à l'enquête publique.

L'ensemble des recommandations de la CNDP et de la CPDP seraient ainsi prises en compte.

## Mise en place du Conseil Scientifique : organisation et modalités

Tissééo SMTC, dans la présentation du projet pour le Débat Public, avait indiqué dès l'été 2016 son intention de constituer un conseil scientifique. Dans le bilan du Débat Public, le Président de la CNDP suggère la mise en place d'un conseil scientifique, recommandant que les deux alternatives présentées pendant le débat public fassent l'objet d'une expertise sous l'égide de ce conseil scientifique, garant d'indépendance et de neutralité.

De manière plus générale, le projet présente des enjeux très élevés pour le développement, l'attractivité et le cadre de vie de la grande agglomération toulousaine, et des défis importants au regard des procédures à venir, ainsi que de l'adhésion de la population, nécessitant des réponses argumentées.

En conséquence, pour la poursuite du projet, il est proposé que Tisséo SMTC mette en place ce Conseil Scientifique indépendant, composé d'experts dont la fonction essentielle sera de veiller à la complétude, à la qualité et à la pertinence des études.

Le Conseil interviendra, au moins jusqu'à l'obtention de la déclaration d'utilité publique du projet, sur saisine de Tisséo SMTC mais pourra s'autosaisir de tout point portant sur la complétude et la pertinence des études. Il pourra jouer, à la demande de Tisséo SMTC, un rôle d'interface avec des parties prenantes du projet.

Les membres du Conseil – 6 à 10 experts - seront désignés, sur proposition du Président du Conseil Scientifique, parmi des spécialistes en politique des transports, urbanisme, analyse des impacts socio-économiques et ingénierie technique ou financière des projets d'infrastructure de transport.

Monsieur Patrick VANDEVOORDE sera désigné pour le présider.

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

## Tissééo SMTC s'engage pour dynamiser la pratique du covoiturage

Le Comité Syndical du 29 mars 2017 a approuvé le programme de déploiement de nouveaux « spots de covoiturage » pour l'année 2017. 28 nouveaux emplacements ont ainsi été étudiés avec les territoires associés, communes, groupements de communes (Sicoval, Muretain et SITPRT) et Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Un spot de covoiturage est un dispositif matérialisant un point de prise en charge d'un passager par un conducteur dans le cadre d'un covoiturage organisé à l'avance ou spontané.

Dans le cadre de l'implantation des spots de covoiturage, des conventions de partenariat ont été signées avec Coovia et Rezo Pouce, deux opérateurs locaux de covoiturage, pour une offre complète de covoiturage dans l'agglomération toulousaine :

**Tissééo SMTC** : covoiturage dans le cadre des trajets domicile – travail

**Coovia** : tous trajets dans l'agglomération toulousaine

**Rezo Pouce** : premier réseau d'autostop organisé en France

Les implantations des spots et aires de covoiturage sont disponibles sur [covoiturage.tisseo.fr](http://covoiturage.tisseo.fr)

### Comment se matérialise un « spot de covoiturage » ?

Un mobilier urbain spécifique a été choisi, il est constitué d'un potelet surmonté d'une coiffe avec le panneau réglementaire covoiturage, de trois ailettes rappelant les dispositifs de covoiturage complémentaires (Tissééo, Coovia et Rezo Pouce), et d'un cadre d'information voyageur. Le choix délibéré de mise en cohérence avec le mobilier urbain Tisséo existant est de nature à garantir la continuité, la visibilité et la lisibilité dans l'espace public.

### Un challenge « covoiturage » organisé du 2 au 13 octobre 2017

Dans le cadre de sa politique d'écomobilité, Tisséo SMTC a participé ces dernières années au grand projet Européen CHUMS (Changing Habits for Urban Sustainable Mobility Solutions). Ce dispositif visait à accompagner les entreprises dans la mise en place d'une semaine de promotion du covoiturage pour les trajets domicile-travail de leurs salariés.

Ainsi, dans la continuité de cette dynamique, Tisséo SMTC met en place ce challenge à destination des entreprises conventionnées.

Le concours se déroulera du 2 au 13 octobre 2017. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 7 novembre 2017.





# Dossier de presse

Mercredi 29 mars 2017

## Un programme d'investissements ambitieux pour l'année 2017

Le Comité Syndical du 29 mars 2017 a approuvé le budget 2017 du SMTC. Le programme des investissements représente un total d'un peu plus de 125,6 M€, avec notamment sur l'année 2017, une enveloppe de 30 M€ pour les travaux sur la Ligne A, plus de 15 M€ pour Toulouse Aerospace Express et plus de 13 M€ pour le programme Linéo.

Par ailleurs, lors de cette séance un total de près de 59 M€ a été engagé au travers de marchés ou de conventions. Cela concerne essentiellement les deux projets suivants dont les travaux de réalisation vont très prochainement démarrer :

- **Linéo 3** entre Plaisance du Touch, Tournefeuille et Toulouse (Arènes), avec près de 26 M€ répartis sur 4 marchés attribués à des entreprises locales ;
- **Les travaux d'agrandissement de la ligne A** avec plus de 27 M€ répartis sur 13 marchés attribués également à des entreprises locales.

Avec l'attribution de ces marchés, les travaux d'agrandissement de la ligne A « **Ligne A, le métro en XXL** » vont pouvoir prochainement démarrer conformément à l'avis favorable du Commissaire Enquêteur obtenu le 15 décembre 2016 et à l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique signé par Monsieur le Préfet le 23 mars 2017.

A ce jour, cette opération se décompose en 7 grands ensembles de marchés :

- Le marché concernant les adaptations du système VAL et des équipements associés (en particulier les portes palières)
- Les travaux sur les stations courtes, avec notamment un marché passé avec un groupement d'entreprises mené par EIFFAGE
- Les travaux sur la station Esquirol, avec plusieurs lots
- Les travaux à réaliser au niveau de la station aérienne de Basso Cambo
- Les travaux sur les stations dites « pré-adaptées », avec plusieurs lots
- Les travaux sur la station Jean Jaurès, dont les marchés restent à attribuer d'ici quelques semaines,
- Les travaux sur le Garage Atelier de Basso Cambo, qui seront attribués d'ici quelques mois.

Au vu des montants d'attribution de l'ensemble de ces marchés, l'enveloppe financière prévisionnelle de **180 M€** devrait être respectée, tout comme le planning de réalisation, avec une **mise en service programmée pour la fin 2019**.

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**  
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr